

Assurance

PostÃ© par: Exemples Lettres

Publiée le : 14/5/2010 11:03:14

Un adhérent peut mettre fin à son contrat d'assurance santé, sans indiquer à la mutuelle ou à la compagnie d'assurance santé, de raisons pour lesquelles il le fait. Toutefois, il faut le faire à une certaine date, c'est à dire au terme du contrat dans la plupart des cas. Cette date est souvent mentionnée dans les conditions générales du contrat. **Vous devez respecter en général un préavis de quelques mois.** À Lettre recommandée avec accusé de réception Objet : Résiliation de ma mutuelle santéÂ Madame, Monsieur,Â Je viens vous informer par la présente lettre que je souhaite résilier mon contrat de mutuelle santéÂ à compter du (indiquer la date). Mon numéro d'adhérent est le numéro suivant :Â Je vous remercie par avance de m'accuser réception de la présente lettre.Â Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lettre de résiliation de mutuelle de santé